



**Fondation TD
des amis de
l'environnement**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate**

Pondaison de tortues au parc national d'Oka : appel à la vigilance auprès des automobilistes

Parc national d'Oka – 9 juin 2016 - Le Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL), la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) et la Fondation TD des amis de l'environnement (FAE TD) sensibilisent les automobilistes du parc national d'Oka au risque accru de mortalité routière des tortues durant la pondaison et soulignent l'implantation de sites de ponte alternatifs et sécuritaires.

Grâce à un don de 5 000 \$ de la Fondation TD des amis de l'environnement au COBAMIL, des panneaux d'interprétation et de signalisation routière ont été installés au parc national d'Oka le mois dernier en vue d'informer les usagers de la problématique et des bons comportements à adopter. Le parc national d'Oka et le COBAMIL ont également procédé à l'aménagement de sites de ponte alternatifs et sécuritaires à proximité du chemin des Collines. Ceux-ci seront inspectés régulièrement afin d'y repérer la présence de nouveaux nids et pour les protéger de la prédation des nombreux rats laveurs.

La saison de la ponte, qui se déroule aux environs du mois de juin, correspond à une période de grande affluence au parc national d'Oka. Or, les femelles sont attirées par la chaleur de l'asphalte et du gravier en bordure de la route, espace qu'elles perçoivent comme favorable pour la ponte.

Les partenaires du projet lancent un appel à la vigilance auprès des automobilistes du parc : *« Les mortalités causées par le passage des voitures peuvent avoir un impact crucial sur la survie des populations entières de tortues. En effet, celles-ci doivent attendre d'avoir environ 10 ans avant de pouvoir pondre. Et, parmi les œufs pondus, moins d'un 1 individu sur 100 atteint l'âge adulte »*, nous informe Mathieu Lemay, technicien en milieu naturel au parc national d'Oka.

« La Fondation TD des amis de l'environnement est heureuse de soutenir ce projet qui vise à réduire le risque de mortalité routière chez la tortue serpentine et à diminuer les impacts du fort achalandage routier du secteur sur la reproduction du reptile », souligne Antonietta Cella, directrice de la succursale à Sainte-Thérèse.

Le territoire du parc d'Oka est reconnu pour la richesse de sa biodiversité faunique. On y retrouve de nombreux reptiles et amphibiens, dont plusieurs espèces de tortues protégées sous la Loi sur les espèces en péril du gouvernement fédéral ou la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du gouvernement provincial. Outre la tortue serpentine, on y retrouve la tortue peinte, la tortue géographique ainsi que la tortue des bois.

Rappelons que le COBAMIL est un organisme sans but lucratif mandaté par le Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC) pour mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau en collaboration avec la population et les intervenants du milieu. Pour en connaître davantage sur le COBAMIL, visitez notre site Internet au www.cobamil.ca.

À propos du parc national d'Oka

Situé à deux pas de la région métropolitaine, le parc national d'Oka se démarque par la richesse de son patrimoine historique et naturel. D'une superficie totale de 23,7 km², sa composition floristique lui confère une diversité biologique parmi les plus riches à ce niveau au Québec. Plusieurs centaines de milliers de visiteurs fréquentent le parc annuellement, ce qui représente un double défi : s'assurer que ce fort achalandage ait un impact minimal sur le milieu et tenter de faire découvrir les richesses que protège le parc. www.sepaq.com/pg/oka

À propos de la Fondation TD des amis de l'environnement

La Fondation TD des amis de l'environnement (FAE TD) est fière d'offrir un financement qui permet de soutenir un éventail incroyable de programmes environnementaux locaux partout au Canada, comme des projets de verdissement de cours d'école, de conservation de l'énergie, de plantation d'arbres et de sensibilisation à l'environnement. En 2015, la FAE TD a versé 4,6 millions de dollars en appui à plus de 1 000 projets. La Fondation reçoit les dons mensuels de milliers de donateurs, et le Groupe Banque TD y verse un million de dollars chaque année. La TD assume aussi tous les frais d'administration; ainsi, chaque dollar donné à la Fondation est utilisé en totalité pour financer des projets liés à l'environnement dans la collectivité où le don a été fait. Pour savoir comment faire un don et vous engager dans votre collectivité, visitez le site faetd.com.

-30-

Elsa Dufresne-Arbique

Directrice générale

Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)

45, rue Saint-Joseph, bureau 200

Sainte-Thérèse (Qc) J7E 4X5

Tél : 450-818-8565

Courriel : edufresne@cobamil.ca